



SOMMAIRE

► PRESENTATION DU CONTEXTE

► PRESENTATION DU DIAGNOSTIC

► LA PAROLE AUX HABITANTS

- La traversée du village
- Les équipements
- L'habitat

L'étude porte à la fois sur la **traversée du village** (problème de sécurisation des piétons, réflexions sur la centralité) et sur les **potentiels de développement du chef Lieu** (ER et zones AU).

Il s'agit d'organiser les espaces publics et la traversée du village en cohérence avec un travail notamment sur le redéploiement des équipements.



RAPPELS DES ATTENTES

3 PREOCCUPATIONS

► La traversée du village :

Problème de sécurité, cheminements piétons difficiles, valorisation du chef lieu,

► Equipements :

Problèmes d'accessibilité, de desserte, de sécurité...

► L'Habitat :

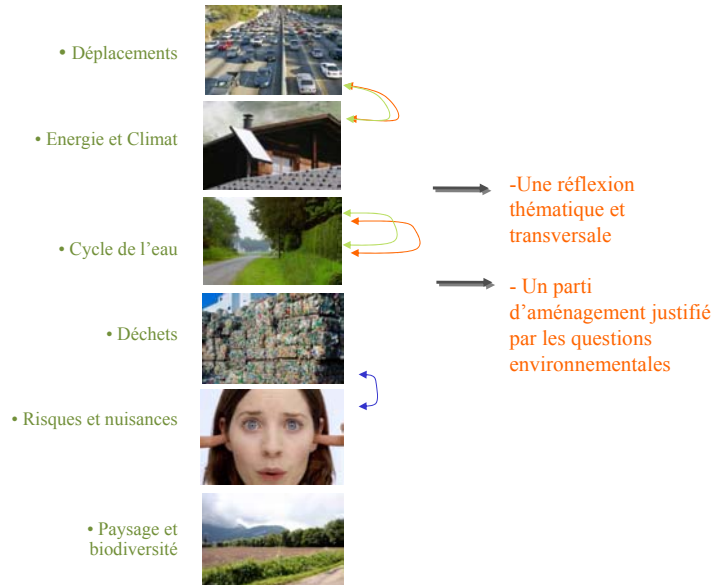
Favoriser l'implantation des jeunes ménages permettant de faire fonctionner l'école, permettre aux personnes âgées de rester sur la commune et le chef-lieu. Avoir une mixité dans les types d'habitat pour accueillir l'ensemble de la population selon les revenus et les âges.



TRAVAIL SUR LA CENTRALITE

requalification du chef lieu
développement du chef lieu

NOTRE DEMARCHE



LE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'urbanisme au cœur des préoccupations - Axes de travail

- Economie de la ressource foncière
 - Bâti compact
 - Organisation bioclimatique du bâti
- Qualité et harmonie des espaces extérieurs
 - Place du végétal et de la biodiversité
- Place de la voiture et des stationnements
 - Limitation des voiries nouvelles et de leur emprise
 - Place de modes de déplacement les moins nuisants (vélos, marche à pied, transports collectifs...)
- Gestion des eaux pluviales
- Intégration de services et équipements
- Prise en compte du multi-générationnel
- Objectifs et solutions énergétiques alternatives
- Chantiers propres et à faibles nuisances...



Requalification du Chef Lieu

Approche urbaine et morphologique

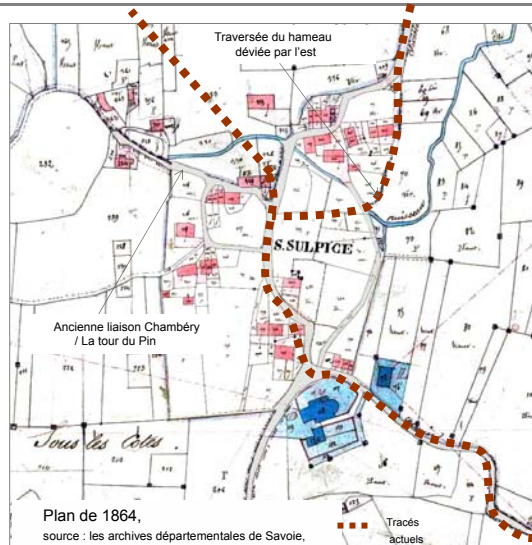
Approche urbaine et morphologique

Genèse du territoire

- ▶ Une église implantée sur un promontoire à la croisée des chemins.
- ▶ Un itinéraire « bis » à l'est rejoignant la Motte Servolex en 1732 a disparu aujourd'hui.
- ▶ Deux secteurs différenciés historiquement : le hameau à l'entrée nord et la centralité liée aux fonctions religieuses et administratives.



Plan de 1732, source : les archives départementales de Savoie.



Plan de 1864, source : les archives départementales de Savoie.

- ▶ Des tracés historiques au fil du temps abandonnés : à l'est le chemin rural était l'ancienne liaison Chambéry / La tour du Pin; la traversée du hameau à l'entrée nord déviée actuellement par l'est.

Centralité

- ▶ **Deux secteurs différenciés sur le chef lieu** : le hameau au nord sur l'ancienne RD15 et le secteur école, mairie, église.
- ▶ **Entre deux un espace central peu urbanisé notamment à l'est.** C'est l'espace d'entrée notamment depuis la Motte-Servolex, qui actuellement se résume à des dents creuses en terme d'urbanisation et à un parking en terme d'espace public.



Typologie du bâti

- ▶ **Deux types d'implantation en présence** : le bâti traditionnel et rural (grosses fermes savoyardes de R+1+ combes, H =10/11 m), la maison individuelle diffuse de proportions plus réduites.
- ▶ **Un habitat type pavillon majoritaire** (implanté en milieu de parcelle) représente plus de 60% des assiettes de terrains urbanisés. Il est organisé de manière disparate au grès des opportunités.
- ▶ **Peu d'évolution sur le tissu ancien** implanté à proximité immédiate des voies de desserte.
- ▶ **Une orientation sud valorisée dans sur le bâti traditionnel.**



Équipements

- ▶ **L'école** : Elle est constituée de deux classes regroupant 6 niveaux soit au total une **quarantaine d'élèves**. Elle dispose d'une cantine à l'étage (problèmes d'accessibilité), et d'une garderie au sein de l'enceinte de l'école. L'amplitude des horaires est 7h30 /18h30. Son accès se fait par le coté, le long de la salle des fêtes. On note un conflit entre les voitures et les piétons à l'entrée de cet accès.
- ▶ **La mairie** située au premier étage (problèmes d'accessibilité). Son entrée se fait par la cour d'école (problème de fonctionnement). Absence de parvis, accès sur la chaussée.
- ▶ **L'église** tourne le dos aux équipements offrant un parvis ouvert sur les prés.
- ▶ **La salle des fêtes** se situe en dessous de l'école profitant d'un parking d'environ 40 places dont le fonctionnement est jumelé avec l'école.
- ▶ **Une bibliothèque** (petit local) est à proximité de l'école (problème d'accès direct sur chaussée).



Valorisation du patrimoine
Vues paysagères depuis les voies de desserte

- ▶ Trois perspectives et vues remarquables sont présentes sur la traversée du Chef Lieu.
- ▶ Elles restent cependant à valoriser





Requalification du Chef Lieu

Gestion des déplacements et du stationnement

Déplacements et stationnement

Traversée du village
Séquences Paysagères



4 séquences :

- ▶ Séquence Nord d'entrée du chef Lieu (valeur paysagère forte à préserver)
- ▶ Séquence parking centre entre le nord du chef Lieu et le sud (flottement visuel lié aux dents creuses de part et d'autre et à la surlargueur de la voie au niveau du parking).
- ▶ Séquence Eglise / Ecole : rue de village avec le bâti et un mur de soutènement à l'alignement sur rue
- ▶ Séquence sud d'entrée du chef Lieu (valeur paysagère forte à développer)

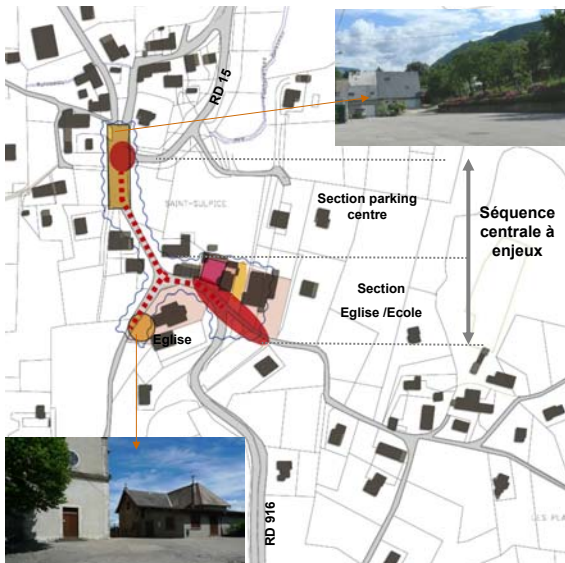
Séquences
 Cônes de vue

Déplacements doux (piétons et vélos)

3 Point durs :



Les espaces publics du chef-lieu



- ▶ Une séquence centrale posant un certain nombre de problème en matière de sécurité pour les piétons, de desserte et de valorisation du bourg.
- ▶ Un espace routier traversant le Chef Lieu mais dont l'usage piéton est celui d'espace public de liaison au cœur du village et d'accès aux riverains (rue de village)

- Zones dangereuses :
- Au nord, flottement au niveau du carrefour sur dimensionné.
 - Au sud accès aux équipements sur chaussée, dans un virage.
 - Cour d'école en vis à vis avec la RD916 située dans un coude dangereux.
 - Embrions de place constitués d'une surface d'enrobé sans traitement qualitatif
 - Espace rue valant d'espace public de liaison au cœur du hameau. Pas d'aménagement spécifique, pas de sécurisation des piétons (plate-forme d'enrobé), pas de valorisation du village.
 - Périmètre des espaces publics à enjeux sur le cœur du chef lieu.

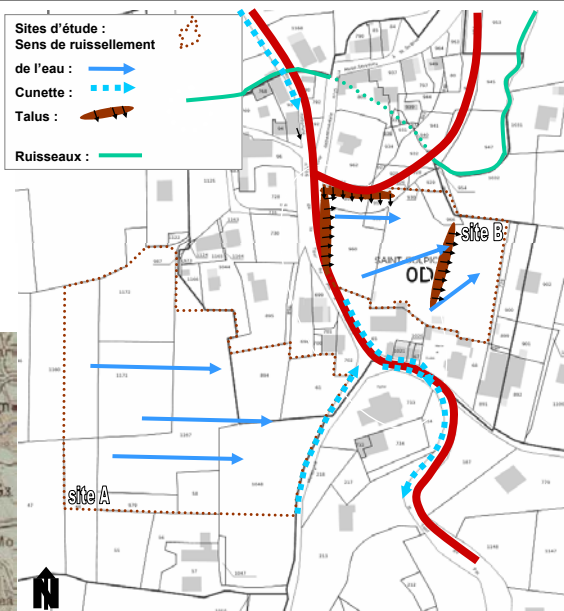


Requalification du Chef Lieu

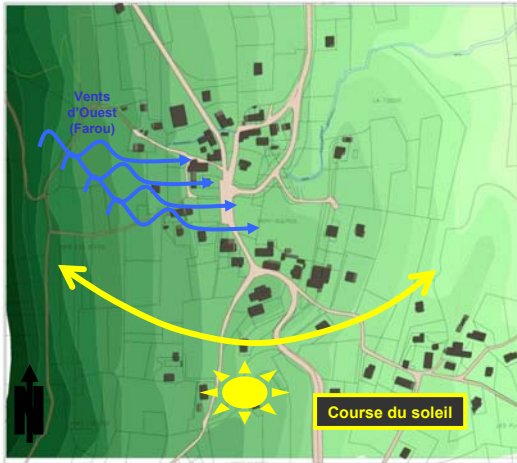
Les principales thématiques environnementales

Gestion de l'eau

- ▶ **Ruissellements :**
 - compte tenu de la topographie, les **ruissellements d'eaux pluviales s'orientent suivant la plus forte pente**
 - Des talus prononcés sur le site B accélèrent localement le ruissellement
- ▶ **Cunette imperméable** recueillant les eaux pluviales le long des rues centrales



Ensoleillement sur le site



13h le 15 janvier



16h le 15 janvier

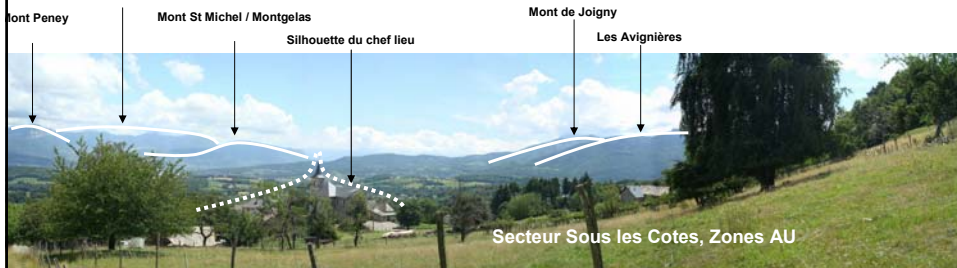


- ▶ Versant orienté à l'est par son relief. Corps de ferme traditionnels orientés sud
- ▶ Problématique de gestion du confort d'été et d'hiver dans les bâtiments

▶ Masque solaire en fin de journée dû à la position du bourg sur le versant Est de la montagne de l'Epine

Grand Paysage

Chaîne de Lauzière



Patrimoine naturel d'intérêt



Noyer



Noisetier



Cerisier



Pêcher



Prunier



Requalification du Chef Lieu

La problématique de l'habitat

→ L'analyse démographique et les politiques locales de l'habitat (PLH) impliquent aujourd'hui pour la commune :

- ▶ Un parc de logement relativement récent
- ▶ 88% des ménages sont propriétaires de leur logement
- ▶ 94% du parc est constitué par des maisons individuelles (6% du parc des constitués de logements collectifs) : sur-représentation des grands logements (T4 et +)
- ▶ Aucun logement locatif aidé recensé sur la commune (donnée 2006)

-Un objectif de production en fonction du PLH (2008-2013) de 30 logements sur la durée du PLH soit 5 logements par an.

- Dans ces 30 logements d'ici 2013 sont compris :
 - 4 logements locatifs sociaux d'ici 2013 afin de répondre à une demande locale : Point sur lequel la commune s'est engagée.
 - Quelques logements en primo-accession afin de développer l'offre de logements de taille moyenne à prix maîtrisés en accession à la propriété (il n'y a pas d'objectifs chiffrés de production, mais des recommandations. --> cf action thématique n°1 du PLH : développement d'une offre en adéquation avec les besoins de la population)*.

- De permettre le maintien des jeunes sur la commune et des séniors

- De lutter contre l'étalement urbain non maîtrisé et préserver l'agriculture en développant notamment des alternatives à la maison individuelle

(*) : Source, Chambéry métropole - Direction du développement local urbain

Les alternatives à la maison individuelle pure

→ Un type particulièrement adapté au contexte de la commune : l'habitat intermédiaire

- Une forme à mi-chemin entre la maison individuelle et l'immeuble collectif
- caractérisé principalement par un groupement de logements superposés avec des caractéristiques proches de l'habitat individuel :
 - accès individualisé aux logements
 - espaces extérieurs privatifs pour chaque logement
 - des pièces à vivre plus grandes
- Un habitat qui répond dans sa conception à la très forte demande d'« individualisation » du logement
- Un habitat qui est moins consommateur de terrain que la maison individuelle (à St Sulpice : env. 1 logement sur 2000 m² en moyenne)



Programme récent d'accession à la propriété pour des jeunes ménages - Epersy (Savoie)





Requalification du Chef Lieu

Synthèse des enjeux et premières orientations

Synthèse des contraintes

- 👉 Emprise publique étroite (5.5m de large et 6.5m sur la section étroite centrale) où le projet devra faire cohabiter le piéton et la circulation automobile (ne pas pousser les murs mais plutôt composer avec les contraintes existantes faisant le charme et l'identité du Chef Lieu).
- 👉 Fonctionnement des équipements avec un parvis piéton et sécurisé, en lien avec un parking de desserte et suivant des parcours piétons pour s'y rendre sécurisés.
- 👉 Mixité de l'habitat indispensable pour accueillir notamment les jeunes ménages et les personnes âgées voulant rester sur la commune.
- 👉 Deux sites de développement enclavés et des bouclages de voie de desserte très difficile voir impossible sans dénaturer le site).
- 👉 Forte pente sur le secteur sous les Cotes avec une obligation de rétention ou infiltration (envisager des fossés enherbés + système de rétention ou infiltration).
- 👉 Projet de raccordement au réseau collectif d'eau usée en 2010 (obligeant la maîtrise de l'urbanisation car cette dernière sera dynamisée).
- 👉 Vent descendant venant de l'Ouest => le Farou (à prendre en compte sur l'espace public, le positionnement de la cours d'école et l'orientation du bâti).
- 👉 Point d'apport déchets à mutualiser notamment au niveau des deux sites de développement futur dont le bouclage des voies est difficile.
- 👉 Silhouette du bourg de qualité qu'il faudra conserver et conforter.
- 👉 Secteur en haut de coteau (sur le site Sous Les Cotes) difficile à urbaniser et dont l'urbanisation n'est pas souhaitable (intérêt écologique en lisière de forêt, conservation d'un paysage de transition de type vergers, dépassement de la limite actuel de l'urbanisation du coteau, desserte viaire difficile et très impactante).

Les enjeux déterminants

Morphologie, fonctionnement urbain et espace public.

- ✎ Affirmation de la centralité du chef lieu de St Sulpice.
- ✎ Valoriser l'identité de bourg rural à travers la requalification de la traversée du Chef Lieu et le développement de l'urbanisation.
- ✎ Amélioration du fonctionnement et de l'accessibilité des équipements.
- ✎ Valorisation des équipements publics par rapport à l'espace public
- ✎ Favoriser la mixité d'habitat (intermédiaire, ind. densifié) et la mixité sociale (seniors, jeunes ménages...)



Les enjeux déterminants

Déplacements

- ✎ Faire cohabiter harmonieusement les fonctions de transit avec les fonctions de centralité.
 - Place prioritaire des modes doux au niveau de l'espace public central (traversee de village)
 - Sécuriser la séquence centrale du village notamment au droit des équipements existants et à venir.
 - Création de maillages piétons entre les secteurs de développement urbain, la traversee de village et le pôle d'équipements publics
- ✎ Optimisation des nouveaux traces viaires en fonction des contraintes topographiques



Les enjeux déterminants

Gestion des EP, maîtrise des énergies, insertion bioclimatique, biodiversité.

- ✎ Limitation de l'imperméabilisation des sols
- ✎ Gestion des eaux pluviales à l'échelle du chef-lieu
- ✎ Valorisation du potentiel énergétique des sites par une conception urbaine, paysagère et architecturale basée sur des principes bioclimatique
- ✎ Valorisation des qualités paysagères des sites de développements en articulation avec l'existant
- ✎ Valorisation des cônes de vues



LA PAROLE AUX HABITANTS

INTERROGATION SUR LA CENTRALITE : Comment fédérer le chef lieu et créer du lien social ?

3 Thèmes à débattre :

La traversée du village / Les équipements/ L'Habitat

LA PAROLE AUX HABITANTS

La traversée du village



- passer de la route à la rue ?
- quel qualité d'espace public ?
- pour quels usages ?
- Zone 30, espace de rencontre...
- itinéraire bis (sens montant / sens descendant)
- ...

Requalification du Chef Lieu de SAINT SULPICE - CONCERTATION - 16 Nov. 2009

URBAN STUDIO

urba site

APR

LA PAROLE AUX HABITANTS

Les équipements



- Améliorer et/ou redéployer les équipements aux vues des problématiques d'accessibilité, et de fonctionnement et de dessertes sécurisées ?
- Evolution / attractivité de l'école ?
- De nouveaux équipements pour demain ?
- ...

Requalification du Chef Lieu de SAINT SULPICE - CONCERTATION - 16 Nov. 2009

URBAN STUDIO

urba site

APR



- Le chef-lieu comme secteur prioritaire de développement de la commune ?
- Comment favoriser l'implantation de jeunes ménages ?
- Comment s'assurer d'une offre d'habitat qui favorise le turn-over des ménages (pour pérenniser le fonctionnement de l'école) ?
- Permettre à certaines personnes âgées de rester sur la commune en proposant quelques logements adaptés?

...